

Troisième publication

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Liebherr SA en liquidation, Genève**
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3. Date de la décision: 09.01.2003
4. Echéance de préavis des créances: **24.05.2003**
5. Adresse pour la déclaration des créances: Daniel Guggenheim, liquidateur, rue de Granges 5, 1204 Genève
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: En application de l'article 745 alinéa 3 CO, la répartition de l'actif aura lieu après un délai de trois mois si un réviseur particulièrement qualifié atteste que les dettes sont éteintes et qu'on peut inférer des circonstances qu'aucun intérêt de tiers n'est mis en péril.

VISCHER, Anwälte und Notare
4010 Basel

(00960986)